

# École polyvalente Saint-Jérôme

535 rue Fillion, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 1J6

## Politique d'éducation inclusive (PEI)



Date de révision : Novembre 2022



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préambule .....</b>	<b>2</b>
Mission et vision de l'établissement .....	2
Énoncé de politique .....	2
But de l'inclusion .....	2
<b>Vision de l'établissement.....</b>	<b>3</b>
<b>Obligations légales.....</b>	<b>4</b>
<b>Services aux élèves .....</b>	<b>5</b>
<b>Droits et responsabilités .....</b>	<b>6</b>
Établissement .....	6
Enseignants.....	7
Élèves.....	8
Parents/tuteurs légaux .....	8
<b>Révision de la politique .....</b>	<b>9</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>10</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>11</b>

# Préambule

## Mission et vision de l'établissement

À l'École polyvalente Saint-Jérôme, nous nous engageons à valoriser **le respect, l'ouverture et la collaboration** pour le développement, l'éducation et le bien-être de tous.

## Énoncé de politique

Cette politique est produite dans l'optique de définir l'accessibilité aux mesures de soutien et d'adaptation disponibles pour les élèves avec des besoins éducatifs particuliers.

## But de l'inclusion

Dans le cadre du programme PEI à l'EPSJ, **tous les élèves ont le droit de cheminer avec les mesures d'appuis qui permettent leur réussite éducative, dans la mesure où il nous est possible d'octroyer les services en lien avec les choix écoles** (budgets, sectorisation, clientèles à risque, etc.).

## Vision de l'établissement

L'École polyvalente Saint-Jérôme doit répondre à des intentions nationales en lien avec sa clientèle ayant des besoins éducationnels spéciaux. Mieux connu sous l'acronyme EHDA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage), les services sont mis en place pour répondre aux besoins des élèves. Les adaptations ou modifications doivent obligatoirement être consignées dans l'outil numérique « Plan d'intervention » du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

De plus, une version papier du plan d'intervention doit être placée dans le dossier de l'élève. Le respect et le suivi de ce plan est assuré par la direction responsable des élèves concernés. Un dossier d'aide accompagne l'élève tout au long de son parcours scolaire.

## ENTENTE NATIONALE

### **8-9.02 Organisation des services**

D)

1. La détermination des services d'appui pouvant être requis par l'enseignante ou l'enseignant et par l'élève n'est pas tributaire d'une reconnaissance par la commission de ces élèves comme élèves à risque ou comme élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage.

2. Les services d'appui sont interreliés et non mutuellement exclusifs, et ont pour but de soutenir tant l'élève que l'enseignante ou l'enseignant.

### **8-9.03 Responsabilité de la commission et intégration ou regroupement dans des classes spécialisées**

D) Lorsque des élèves reconnus par le centre de services comme des élèves présentant des troubles du comportement sont intégrés en classe ordinaire, ils sont pondérés aux fins de compensation en cas de dépassement conformément aux dispositions de l'annexe 20 de la LIP.

Il en est de même lorsque des élèves reconnus par le centre de services comme élèves en difficulté d'apprentissage sont intégrés en classe ordinaire et qu'aucun service d'appui n'est disponible en cours d'année.

- Récupération matière
- Midis ressources (mise en œuvre du PEI)
- Techniciens en éducation spécialisée (TES)
- Psychoéducateurs
- Orthopédagogue
- Enseignants ressource
- Psychologue
- Mentor (projet Prométhée)
- Infirmière
- Service d'orientation scolaire
- Local de retrait « Intervalle »
- Mesures d'appui (réponse à des besoins ponctuels)
- Francisation des élèves immigrants
- Regroupements spéciaux (Soutien émotif [TRP], formation adaptée [Voies])

## Établissement

### Droits et responsabilités

Les élèves ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage peuvent nécessiter un appui et des aménagements autant pour l'enseignement que pour l'apprentissage. Lorsqu'un élève ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage est inscrit dans l'établissement, il est de la responsabilité de ce dernier de satisfaire à ses besoins éducationnels, notamment en ce qui concerne les aménagements adéquats en matière d'enseignement et d'évaluation.

- L'établissement s'engage à diffuser et promouvoir la politique d'éducation inclusive à toute la communauté scolaire (membres du personnel, parents et élèves).
- Chaque élève de l'établissement est associé à un tuteur pour faciliter l'encadrement de 1 à 5.
- Afin de soutenir l'apprentissage global de tous les élèves, l'établissement s'engage, chaque année, à planifier l'enseignement des approches de l'apprentissage. Ces approches sont planifiées horizontalement pour les cinq années du secondaire. L'établissement s'assure que les 5 compétences soient développées chaque année. L'établissement s'engage à vérifier que les approches de l'apprentissage soient développées autant dans les unités de travail qu'en classe par l'enseignement explicite.
- L'établissement s'assure que tout est mis en place afin de développer l'autonomie chez l'apprenant, l'élève sera appelé par le développement d'outils concrets à prendre en charge son apprentissage.

## Enseignants

### Droits et responsabilités

Il incombe aux enseignants, en tant qu'enseignants de tous les élèves, de s'assurer que chaque élève fait l'expérience d'un enseignement et d'un apprentissage qui s'adressent à lui en tant qu'apprenant unique.

- Les membres de la direction, les enseignants et les intervenants des services à l'élève s'engagent à appliquer les stratégies d'enseignements et d'évaluation ainsi que les moyens, incluant les adaptations, inscrits aux plans d'intervention.
- En situation d'évaluation, les élèves préalablement identifiés, peuvent bénéficier de conditions particulières afin qu'ils puissent démontrer leur réel niveau de compétence dans une ou des disciplines identifiées : recours à un moyen technologique, ajustement du temps accordé, adaptation de l'environnement, etc. Ces ajustements sont en accord avec le plan d'intervention individualisé élaboré en collaboration avec la direction, les professionnels de l'éducation, les parents, les enseignants et l'élève concerné.
- Si l'élève démontre certaines problématiques d'apprentissage qui ne sont pas nécessairement supportées par un PI, l'établissement aide l'élève par des périodes de récupération organisées par les enseignants de certaines disciplines et offre des services professionnels répondant à certaines problématiques (tel qu'indiqué dans l'agenda scolaire de l'élève).

# Droits et responsabilités

## Élèves

- S'impliquer activement dans ses apprentissages
- Utiliser les mesures d'adaptation prévues à son plan d'intervention
- Poser des questions sur les contenus enseignés nécessitant des éclaircissements
- Participer aux récupérations lorsque cela s'avère nécessaire
- Faire les devoirs et les travaux demandés par les enseignants et les remettre à temps
- Se préparer adéquatement pour les évaluations

## Parents/tuteurs légaux

- Faire part à la direction du PEI de toute condition pouvant interférer avec l'apprentissage de leur enfant
- Tenir l'établissement informé de tout changement de cette ou de ces conditions
- Aider leur enfant à planifier une charge de travail gérable, pour qu'il puisse répartir son temps efficacement
- Contacter le tuteur (école) au besoin

### **Voici les ressources accessibles pour les parents et élèves :**

- La Parenthèse (maison de repos pour les adolescents)
- ACCROC (aide en lien avec la gestion de l'agressivité)
- L'Intermède (aide en lien avec la toxicomanie)
- Le tremplin (arrêt d'agir en lien avec les comportements)
- Policiers éducateurs
- Le Coffret (accompagnement des familles immigrantes)
- Etc. (voir ANNEXE)

## Révision de la politique

Sous la responsabilité de la direction du PEI et des coordonnateurs, la politique sera révisée annuellement. Le processus sera fait en rencontre durant la période de fin d'année scolaire pour être diffusé en septembre à tous les intervenants scolaires et sur le site Web de l'établissement. De plus, elle sera présentée à la direction de l'école ainsi qu'aux membres du conseil d'établissement.

# Bibliographie

- Plan d'action EHDA du MEES
- Orientation fondamentale de la politique de l'adaptation scolaire :
  - Aider l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification. À cette fin, accepter que cette réussite éducative puisse se traduire différemment selon les capacités et les besoins des élèves, se donner les moyens qui favorisent cette réussite et la reconnaître de façon officielle.
- Loi sur l'instruction publique  
Articles : 1, 15, 17, 22, 88, 96.14, 96.17, 96.18, 185, 187, 222, 224, 234, 235.
- Régime pédagogique  
Articles : 1, 3, 4, 5, 13, 23.2 et 29.

## Numéros de téléphone utiles

Accroc (aide aux personnes violentes) .....	569-9966
Allô prof .....	1-888-776-4455
Alppamm (aide aux proches des personnes ayant un problème de santé mentale) .....	438-4291
Ambulance .....	435-2115
Aneb Québec (troubles alimentaires) .....	1-800-630-0907
Autobus Alary .....	565-8072
Autobus Brunet .....	438-8363
Autobus Campeau .....	562-2838
Autobus Rochon .....	432-4079
Autobus Transcobec .....	432-9748
Bibliothèque de Saint-Jérôme (secteur de Bellefeuille) .....	432-1226
Bibliothèque de Saint-Jérôme (secteur de Saint-Antoine) .....	431-1388
Bibliothèque de Saint-Jérôme (secteur de Saint-Jérôme) .....	432-0569
Carrefour jeunesse-emploi Rivière du Nord .....	431-5253
Centre aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) .....	569-0332
Centre André Boudreau (drogues, service jeunesse) .....	432-1395
Centre antipoison .....	1-800-463-5060
Centre d'aide et de luttes contre agression sexuelle Laurentides (CALACS) .....	565-6231
Centre de réadaptation Le Bouclier (CRDP) .....	432-7588
Centre jeunesse Laurentides (CJL) .....	432-9753
Centre Le Florès .....	436-5984
Centre Sida Amitié .....	431-7432
CLSC info santé .....	811 431-2221
CLSC (accueil jeunesse - clinique Planning : 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30) .....	431-2221 poste 25427
Drogue (aide référence) .....	1-800-265-2626
Gai-écoute .....	1-888-505-1010
Hôtel Dieu Saint-Jérôme .....	431-8200
ICI par les Arts .....	569-4000
Info drogue .....	1-800-265-2626
Info sida (information sur le sida et autres maladies transmises sexuellement) .....	1-800-267-7432
Jeunesse j'écoute .....	1-800-668-6868
L'Antre-jeunes .....	436-1547
Le faubourg .....	569-0101
Maison d'hébergement jeunesse La Parenthèse .....	565-0958
Maison des jeunes (secteur Saint-Jérôme) .....	436-2573
Mesures Alternatives (service de médiation pour les citoyens) .....	436-6749
Narcotiques anonymes .....	1-800-879-0333
Pause Parents .....	565-0015
Phobie zéro .....	514-276-3105
Police .....	432-1111
Portage (Centre de réadaptation Saint-Hippolyte) .....	224-2944
Programme Prométhée .....	5039
Protection de la jeunesse .....	1-800-361-8665
Service des loisirs (ville Saint-Jérôme) .....	436-1511
Tel aide .....	514-935-1101
Tel-Jeune (24 h/24, 7/7) .....	1-800-263-2266
Téléphone juridique (aide ou conseils juridiques) .....	514-598-7288
Transport scolaire C.S.R.D.N. ....	569-2226
Urgence .....	911
SOS souffrance .....	Télécopieur 431-5582
SOS violence conjugale .....	1-800-363-9010

## INTERNET

**Informations scolaires (secondaire)****Sites**

CSSRDN .....	<a href="http://www.csrdsn.qc.ca">www.csrdsn.qc.ca</a>
École polyvalente Saint-Jérôme .....	<a href="https://epsjcsrdn.ca">https://epsjcsrdn.ca</a>
Ministère de l'Éducation.....	<a href="http://www.education.gouv.qc.ca/accueil/">http://www.education.gouv.qc.ca/accueil/</a>
Inforoute (Formation professionnelle et technique du Québec) .....	<a href="http://www.inforoutefpt.org">www.inforoutefpt.org</a>

**Informations scolaires (collégial)****Sites**

Cégep Saint-Jérôme .....	<a href="http://www.cegep-st-gerome.qc.ca">www.cegep-st-gerome.qc.ca</a>
Collège Montmorency .....	<a href="http://www.cmontmorency.qc.ca">www.cmontmorency.qc.ca</a>
Collège Lionel-Groulx.....	<a href="http://www.clg.qc.ca">www.clg.qc.ca</a>
Collège Ahuntsic .....	<a href="http://www.collegeahuntsic.qc.ca">www.collegeahuntsic.qc.ca</a>
Cégep St-Laurent .....	<a href="http://www.cegep-st-laurent.qc.ca">www.cegep-st-laurent.qc.ca</a>

**Informations scolaires (universitaires)****Sites**

Université de Montréal.....	<a href="http://www.umontreal.ca">www.umontreal.ca</a>
Université du Québec à Montréal.....	<a href="http://www.uqam.ca">www.uqam.ca</a>
Université de Sherbrooke.....	<a href="http://www.usherbrooke.ca">www.usherbrooke.ca</a>
Université Laval (Québec).....	<a href="http://www.ulaval.ca">www.ulaval.ca</a>
Université du Québec en Outaouais (St-Jérôme).....	<a href="http://www.uqo.ca">www.uqo.ca</a>

**Information sur le marché du travail****Sites**

Emploi-Canada.....	<a href="http://www.canadaemploi.com">www.canadaemploi.com</a>
Comité sectoriel de la main-d'œuvre .....	<a href="http://www.sectorietail.qc.ca">www.sectorietail.qc.ca</a>
Emploi Avenir (Canada) .....	<a href="http://www.emploiavenir.ca">www.emploiavenir.ca</a>
Emploi-Québec (information sur le marché du travail) .....	<a href="http://www.emploi quebec.net">www.emploi quebec.net</a>
Emplois au gouvernement provincial.....	<a href="http://www.tresor.gouv.qc.ca">www.tresor.gouv.qc.ca</a>
Femmes regroupées en option non traditionnelles.....	<a href="http://www.front.qc.ca">www.front.qc.ca</a>
Info carrière.....	<a href="http://www.careerccc.org">www.careerccc.org</a>
Info emploi. ....	<a href="http://www.info-emploi.ca">www.info-emploi.ca</a>
Information marché du travail (national, provincial et local) .....	<a href="http://www.informationmarchetravail.ca">www.informationmarchetravail.ca</a>
Ministère de l'Industrie et Commerce du Québec .....	<a href="http://www.economie.gouv.qc.ca">www.economie.gouv.qc.ca</a>

**Informations générales****Sites**

Allô prof .....	<a href="http://www.alloprof.qc.ca">www.alloprof.qc.ca</a>
Aneb Québec (troubles alimentaires) .....	<a href="http://www.anebquebec.com">www.anebquebec.com</a>
Centre de réadaptation Le Bouclier (CRDP) .....	<a href="http://www.bouclier.qc.ca">www.bouclier.qc.ca</a>
Gai écoute .....	<a href="http://www.gai-ecoute.qc.ca">www.gai-ecoute.qc.ca</a>
Mesures Alternatives (service de médiation pour les citoyens).....	<a href="http://www.mesuresalternatives/mavn.qc.ca">www.mesuresalternatives/mavn.qc.ca</a>
Science et techno.....	<a href="http://www.cybersciences-junior.org">www.cybersciences-junior.org</a>
Bien dans sa tête, bien dans sa peau .....	<a href="http://www.biendansapeau.qc.ca">www.biendansapeau.qc.ca</a>
Derrière le miroir.....	<a href="http://www.derrierelemiroir.qc.ca">www.derrierelemiroir.qc.ca</a>
Assistance parent .....	<a href="http://www.parentsinfo.sympatico.ca/fr/index.html">www.parentsinfo.sympatico.ca/fr/index.html</a>
Ressources à l'intention des parents d'adolescents....	<a href="http://www.phac-aspc.qc.ca/dca-dea/publications/pdf/adolescents_f.pdf">www.phac-aspc.qc.ca/dca-dea/publications/pdf/adolescents_f.pdf</a>
Le réseau canadien des femmes.....	<a href="http://www.cwhn.ca/node/40826">www.cwhn.ca/node/40826</a>